

**DEMANDE DE DEROGATION**

**POUR  LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT\***

**LA DESTRUCTION \***

**LA PERTURBATION INTENTIONNELLE \***

**DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES**

**\*cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande**

Titre 1 du livre IV du code de l'environnement  
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction  
 des dérogation définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et flore sauvage protégées.

**A. VOTRE IDENTITÉ**

Nom et Prénom : SOPTOM (Station d'Observation et de Protection des Tortues et de leurs Milieux)  
 Ou Dénomination (pour les personnes morales) :

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :  
**Sébastien Caron** – Responsable scientifique et conservation  
**Jean-Marie Ballouard** – Chargé de mission scientifique  
 Adresse : 1065 route du Luc  
 Commune : Carnoules  
 Code postal : 83660

Nature des activités : Créée en 1986, la SOPTOM est une association loi 1901 qui a pour but l'étude et la protection des Reptiles, plus spécifiquement des tortues et de leurs milieux en France et dans le monde. Basée à Carnoules (Var) sur le nouveau site du « Village des Tortues », la SOPTOM dispose d'un Centre de Soins Faune Sauvage et d'un Centre d'Elevage Conservatoire dédié aux trois espèces de tortues françaises métropolitaines autochtones, c.à.d. la Tortue d'Hermann, la Cistude d'Europe et l'Emyde lépreuse. Les activités de la SOPTOM sont en partie dirigées vers l'information et la sensibilisation des jeunes (visites guidées des scolaires sur le terrain, en classe etc.) et des adultes (visites du Village des Tortues).

Elle dispose d'un Centre de Recherche et de Conservation des Chéloniens (CRCC) qui a pour objectif l'amélioration des connaissances dans le but de faciliter la conservation des tortues et des reptiles. Elle développe à ce titre différents programmes de conservation, d'études et pédagogiques comme : des opérations de suivi scientifique, de gestion d'espaces naturels, d'acquisition et de restauration de terrains. L'association participe activement à l'application de mesures agricoles respectueuses de l'environnement et à la création d'espaces naturels protégés. Un conseil scientifique présidé par Mr. Xavier Bonnet (CNRS-CEBC) encadre l'ensemble des activités de recherche de l'association.

Les moyens d'action sont issus du bénévolat, des dons, legs, mécénats et, plus généralement, des partenariats privés et publics. La SOPTOM intervient en France mais également à l'étranger avec en particulier la création de démarches similaires à Madagascar et au Sénégal visant à protéger les espèces de tortues locales.

Qualification :

**Sébastien Caron** – Ingénieur écologue ; Master II en « Gestion des Ressources Naturelles Renouvelables mention Génie écologique » – Université des Sciences et Technologies de Lille I, et ayant une expérience professionnelle de 15 ans dans la biologie de la conservation et les suivis de la faune sauvage menacée.

**Jean-marie Ballouard.** Titulaire d'un doctorat en « Biologie de la Conservation » obtenu à l'Université de Poitiers, ICBG-Centre d'Etude Biologique de Chizé (CEBC-CNRS), et ayant une expérience professionnelle de 12 ans dans les suivis de populations de reptiles - Titulaire de la Formation à l'Utilisation d'Animaux de la Faune sauvage Non-Hébergée à Fins Scientifique – niveau Concepteur et délivré par le Muséum d'Histoire Naturel le 04 Décembre 2019.

**B. IDENTIFICATION DES SPECIMENS**

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1	200/an	Le mâle adulte présente une tête verte à brunâtre sans motif, légèrement plus foncée sur le dessus. Le cou est de la même couleur que la tête. Le dos est brun uniforme jusqu'au bout de la queue. La femelle arbore une coloration de fond marron, des barres fines jaunâtres sont présentes sur la bande centrale du dos. Elles occupent la totalité du bassin méditerranéen à l'exception de la péninsule italienne. Boïginé ; dents opisthognathes guère dangereuses pour l'homme, puisque postérieures.
Couleuvre de Montpellier		

B2	100/an	Serpent d'assez grande taille à corpulence massive et queue brève. Coloration et motif dorsal sont assez variables. Chez l'adulte, le motif en échelle tend à s'estomper. Le plus souvent seules les deux lignes dorsolatérales sont conservées. Dimorphisme sexuel peu marqué. Distribution mondiale réduite à la région ibéro-occitane. Espèce non venimeuse, mord violemment pour se défendre.
Couleuvre à Echelons		
B3	100/an	Colubridae massif à collier (tache en demi-lune jaune, blanche ou rouge orangé, de chaque côté à l'arrière de la tête. Femelles nettement plus grosses et longues que les mâles. Ecailles corporelles très carénées. Fond gris ardoise, gris verdâtre ou gris olivâtre. Les extrémités postérieures des plaques sus-labiales sont bordées d'un trait noir. Distribution: Nord-Ouest de l'Afrique, Espagne, Europe centrale et orientale jusqu'au centre de la Grande-Bretagne, Russie et Nord de l'Iran. Espèce non venimeuse et inoffensive.
Couleuvre à Collier		
B4	100/an	Serpent non venimeux de la sous-famille des Natricinés, famille regroupant les couleuvres aquatiques européennes. Comme chez toutes les espèces du genre <i>Natrix</i> , les femelles sont plus grandes et massives que les mâles. Des ocelles clairs et bordés de noir sont fréquents sur les flancs. La confusion a lieu couramment avec les vipères à cause du zigzag dorsal, mais la pupille ronde et les grandes écailles recouvrant la tête de l'animal permettent de la différencier aisément de la Vipère aspic ( <i>Vipera aspis</i> ), espèce avec laquelle elle cohabite parfois. Toutes les espèces du genre <i>Natrix</i> possèdent des écailles carénées (présence d'un petit repli longitudinal), comme les vipères.
Couleuvre Vipérine		
B5	100/an	Colubridae de petite taille, à tête peu différencié du reste du corps. En France sa longueur atteint 85 cm. La queue est relativement courte. La couleur général du dos et des flancs est brune, mais des tons rosés ou rougeâtres s'observent parfois. Le dos porte une série de tâches transversales sombres. La partie postérieure de la tête porte une grande tache en forme de U. Femelle en général plus grandes que les mâles. En France sa distribution est continue sur l'ensemble du biome méditerranéen. Espèce non venimeuse et inoffensive.
Coronelle Girondine		
B6	20/an	Grande couleuvre à longue queue qui peut dépasser 1,50 m à l'âge adulte. Le dos de cette espèce est noir parsemé de taches et barres transversales jaunes. Tête étroite et oblongue, peu distinct du corps. Plaque anale divisée. Fond brun noirâtre à noir. Corps tacheté de vert clair à jaune, les taches formant des bandes transversales indécises à la partie antérieure du corps, et ordonnées en lignes longitudinales à la partie postérieure. Espèce non venimeuse mordant fortement pour se défendre. Au centre et Sud de la France, de la Suisse, de l'Italie, sur les îles méditerranéennes et au Nord de la Yougoslavie.
Couleuvre Verte et jaune		
B7	100/an	Grosse couleuvre massive, parmi les plus grands serpents d'Europe. Plaques ventrales présentant de chaque côté une carène peu marquée mais aidant l'animal à grimper. Fond brun jaunâtre, olive, gris-brun ou gris noir. Nombreuses écailles sur le dos et les flancs, à bords blancs, formant un dessin hachuré longitudinal lâche. Dessus de la tête sans dessin ; souvent une bande temporale allant de l'œil au derrière du cou. Espèce non venimeuse et inoffensive.
Couleuvre d'Esculape		
B8	30/an	
Vipère d'Orsini		Vipère de taille modeste, max 50 cm. En danger d'extinction en France, les populations sont menacées du fait du réchauffement climatique et de l'anthropisation du milieu. Le PACA est la seule région française où on trouve encore cette espèce.

1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

**C. QUELLE EST LA FINLAITE DE L'OPERATION \***

Protection de la faune sauvage	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Inventaire des populations	<input checked="" type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biometrique	<input checked="" type="checkbox"/>	Motifs d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input checked="" type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Autre	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>		
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>		

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : cf papier libre.

**Suite sur papier libre**

**D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION**  
Renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée.

**D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT**

Capture définitive  Préciser la destination des animaux capturés : sur place ou dans milieu naturel propice le plus proche possible dans le cadre de mesure de sauvetage :...

Capture temporaire  avec relâcher sur place  avec relâché différé

S'il y a lieu préciser les conditions de conservation des animaux avant relâcher : en sac opaque en tissu

S'il y a lieu préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :.....

Capture manuelle  Capture au filet

Capture avec époussette  Pièges  préciser :

Autres moyens de capture  Préciser :

Utilisation de sources lumineuses  Préciser :

Utilisation d'émissions sonores  Préciser :

Modalité de marquage des animaux (description et justification) : Tatouage.

Suite sur papier libre.

**D2 DESTRUCTION \***

Destruction des nids  Préciser : .....

Destruction des oeufs  Préciser : .....

Destruction des animaux  par animaux prédateurs  Préciser : .....

par pièges  Préciser : .....

par capture et euthanasie  Préciser : .....

par arme de chasse  Préciser : .....

Autres moyens de destruction  Préciser : .....

Suite sur papier libre.

**D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE \***

Utilisation d'animaux sauvage prédateur  Préciser : .....

Utilisation d'animaux domestiques  Préciser : .....

Utilisation de sources lumineuses  Préciser : .....

Utilisation d'émissions sonores  Préciser : .....

Utilisation de moyens pyrotechniques  Préciser : .....

Utilisation d'armes de tir  Préciser : .....

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle  Préciser : .....

.....

Suite sur papier libre.

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGEES DE L'OPERATION**

Formation initiale en biologie animale  Préciser : MASTER 2 « génie écologique » ; Doctorat « Biologie de la conservation »

Formation continue en biologie animale  Préciser :

Autre formation  Préciser : Titulaires de la Formation à l'Utilisation d'Animaux de la Faune sauvage Non-Herbergé a Fins Scientifique – niveau Concepteur

**F. QUELLE EST LA PERIODE OU DATE DE L'OPERATION**

Préciser la période : Du 01/03/2021 au 30/11/2025.  
La date :

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION**

Régions administratives : PACA  
Départements : Var Cantons : .....  
Communes :  
Principalement les Iles du Parc National de Port-Cros Porquerolles (Hyères), Flassans-sur-Issole, Callas, Collobrières, Gonfaron, Le Cannet des Maures, toutes communes du Var.  
**Voir cartes sur papier libre.**

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE ? \***

Relâcher des animaux capturés  Mesures de protection réglementaires   
Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelle de gestion de l'espace   
Préciser éventuellement à l'aide de carte ou de plan, les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : .....  
.....  
Suite sur papier libre.

**I COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Voir papier libre.  
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Articles à publier et rapports internes disponibles sur demande. Une base de données sera crée et contiendra les données récoltées lors des suivis. Toutes les données seront cartographiées sous SIG et remises à SILENE PACA.

\* cocher les cases correspondantes

<p>La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux</p>	<p>Fait à Carnoules Le 16/11/2020 Signature  <b>S.O.P.T.O.M</b> 1065 Route du Luc 83660 CARNOULES</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------